



Plateau d'or
Concours de création de jeux de société

Le comité organisateur des Journées ludiques de Québec présente la 10e édition du concours québécois de création de jeux de société *Le Plateau d'or 2017*

Règlements du 10e concours québécois de création de jeux de société *Le Plateau d'or 2017*

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

1.1. Ce concours est ouvert aux créations et co-créations canadiennes, sans limite d'âge. Un des auteurs doit toutefois être présent (ou représenté) à Québec le 20 mai 2017 lors de l'évaluation finale des jeux sélectionnés. Les membres du jury et du comité organisateur des Journées ludiques de Québec ne sont pas autorisés à participer.

1.2. Tous les jeux de société sont acceptés, à l'exclusion des jeux solitaires, des jeux de rôle, des casse-têtes et des jeux vidéo.

1.3. Les jeux déjà édités (même à compte d'auteur ou en micro-édition) ne peuvent pas être inscrits. Si un jeu devait être édité avant la clôture du concours (le 20 mai 2017), l'auteur s'engage à en aviser les organisateurs afin d'être retirés.

1.3.1 Les jeux qui pour lequel un objectif de socio-financement a été atteint (Kickstarter, Indigogo, Ulule, etc.) avant la clôture du concours, sont considérés comme édités.

1.4. Un même jeu ne peut être présenté au concours plus de deux fois. De plus, si le jeu avait déjà été sélectionné parmi les finalistes lors d'une année précédente, il devra obligatoirement comporter des différences de mécanismes lors de sa nouvelle présentation. Les modifications apportées devront être indiquées dans la présentation écrite du jeu.

1.5. Jusqu'à trois jeux d'un même candidat peuvent être présentés au concours la même année. Un des objectifs du concours est de faire découvrir de nouveaux auteurs : un auteur ayant, en carrière, plus de trois jeux édités ou en cours d'édition, ne pourra soumettre qu'un seul jeu. Voir le règlement 1.3.1 pour le socio-financement.

1.6. Les candidats s'engagent à présenter une règle de jeu originale. Le comité organisateur des Journées ludiques de Québec ne pourra en aucun cas être tenu responsable des copies ou contrefaçons qui lui seraient présentées.

1.7. Les candidats dont les jeux seront présélectionnés acceptent qu'une brève description de leur jeu, accompagnée d'une photo de la maquette, soit publiée sur le site web des Journées ludiques de Québec.

1.8. La candidature à la 10e édition du concours de création de jeux de société Le Plateau d'or implique l'acceptation intégrale du présent règlement. Tout manquement à celui-ci pourra entraîner la disqualification d'une candidature ou le retrait d'un prix attribué. Les auteurs fautifs ne pourront plus utiliser les appellations « *Plateau d'Or* », « *Le Plateau d'or du jury* », « *Le Plateau d'or du public* », « *Journées Ludiques* » ou toute citation similaire, utilisée pour la communication du jeu ou des auteurs fautifs.

1.9 Le concours a lieu à Québec, Canada. La plupart des participants aux Journées ludiques de Québec, qui essaient les jeux et votent pour le prix du public, sont unilingues francophones.

2. DÉROULEMENT DU CONCOURS

2.1. Réception des dossiers de participation soumis par formulaire et courriel jusqu'à 23h59 le vendredi 14 avril 2017 (6 semaines avant le concours).

2.2. Lecture des dossiers de participation (incluant les règles) et présélection des jeux (autour de 25) par le comité de présélection. L'annonce se fera le 28 avril 2017 (4 semaines avant le concours) sur la page Facebook et le site web des Journées Ludiques (www.journeesludiques.ca) sous l'onglet plateau d'or.

2.3. Lecture par le jury des règles des jeux présélectionnés et sélection des jeux éligibles (maximum 10 en tout) aux Plateaux d'or 2017 (*prix du jury* et *prix du public*). Les jeux sélectionnés seront annoncés le 5 mai 2017 (3 semaines avant le concours) sur le site web des Journées Ludiques. Les auteurs des jeux sélectionnés devront être présents (ou représentés) aux Journées ludiques de Québec, le samedi 20 mai 2017, de 9h à 18h, pour présenter la maquette de leur jeu au public et ainsi être éligible au prix du *Plateau d'or du public* 2017. Ces derniers auront jusqu'au lundi 8 mai 2017 à 23h59 (12 jours avant le concours) pour confirmer leur présence ou celle de leur représentant.

2.4. Pour le prix du *Plateau d'or du jury*

2.4.1 Lecture par le jury des règles des jeux sélectionnés et désignation des cinq jeux finalistes pour *Le Plateau d'or du jury* 2017. L'annonce se fera sur le site web des Journées ludiques le 10 mai 2017 (10 jours avant le concours).

2.4.2 Réunion du jury, le samedi 20 mai 2017, lors des Journées ludiques de Québec, pour le test des maquettes des cinq jeux finalistes.

2.5. Pour le prix du *Plateau d'or du public*

Essais par le public des jeux sélectionnés pour *Le Plateau d'or du public* 2017 présentés sur place par leurs auteurs (ou représentants) de 9h30 à 18h le 20 mai 2017 lors des Journées ludiques de Québec.

2.6. Annonce des gagnants et remise du *Plateau d'or du public* 2017 et du *Plateau d'or du jury* 2017 aux auteurs (ou représentants), le 20 mai 2017, entre 20h et 21h, lors des Journées ludiques de Québec. Annonce sur le site web des Journées ludiques dans les 36 heures qui suivent.

3. INSCRIPTION AU CONCOURS

Les candidats doivent inscrire chaque jeu en remplissant une fiche descriptive de leur jeu en ligne, ainsi qu'en envoyant par courriel les documents exigés à l'adresse du Plateau d'or (plateaudor@gmail.com). Le nom des auteurs et du jeu doit être clair dans le courriel. Les informations suivantes doivent être fournies :

3.1. Fiche descriptive : <https://goo.gl/forms/VlwV7rbG4DY6fABz1>

- a. Le nom du jeu
- b. Le nom de l'auteur ou des auteurs
- c. Le type de jeu (cartes, plateau, abstrait, dextérité, commerce, dés, coopératif, etc.)
- d. Les mécanismes principaux (placement de travailleurs, majorité, collection, enchères, etc.)
- e. Le nombre de joueurs requis (minimum et maximum)
- f. L'âge minimum suggéré
- g. La durée moyenne d'une partie
- h. Le matériel
- i. Une description sommaire du jeu (but, principe du jeu et fin de partie)

3.2. La règle complète numérisée (format .PDF, .DOC, .RTF, .DOCX, .ODT) en français ou en anglais. Le nom de l'auteur ou des auteurs ne doit pas y apparaître afin que l'évaluation reste anonyme.

3.2.1 Des révisions sont acceptées jusqu'à 23h59 le vendredi 14 avril 2017 (6 semaines avant le concours), la date limite des inscriptions. Seule la version des règles soumise lors de la période d'inscription sera évaluée du début à la fin du concours.

3.2.2 Si le jeu a déjà été présenté au concours, ajoutez un fichier dans le même format indiquant l'année de présentation et les modifications apportées par rapport à la version précédente.

3.3. Deux photos en couleur (format .JPG ou .GIF) :

- Photo 1 : matériel du jeu
- Photo 2 : maquette en situation de jeu

La participation au concours n'est pas soumise à des frais d'inscription. Les candidats dont le jeu est sélectionné devront toutefois déboursier le coût d'entrée régulier lors des Journées ludiques de Québec. Aucun remboursement de frais de déplacement ou d'entrée ne pourra être exigé par les candidats. **Pour plus de détails sur les dépenses possibles, voir les sections 5.3 et 8.**

Attention : sans la totalité de ces éléments, la participation du jeu pourrait ne pas être retenue.

4. JEUX PRÉSÉLECTIONNÉS (ENVIRON 25)

Tous les candidats seront avisés par courrier électronique, le 28 avril 2017 (4 semaines avant le concours), des décisions du comité de présélection. Ces décisions sont sans appel.

4.1. Les auteurs des jeux qui ne seront pas présélectionnés ne pourront obtenir de commentaires sur les motifs d'élimination de leur règle, ni par écrit, ni par téléphone.

4.2. Les jeux présélectionnés seront évalués par le jury et seront éligibles à la sélection du 24 avril 2016.

5. JEUX SÉLECTIONNÉS (MAXIMUM 10)

Les candidats seront avisés par courrier électronique, le 5 mai 2017 (3 semaines avant le concours), des décisions du jury. Ces décisions sont sans appel.

5.1. Les auteurs des jeux qui ne seront pas présélectionnés ne pourront obtenir de commentaires sur les motifs d'élimination de leur règle, ni par écrit, ni par téléphone.

5.2. Les auteurs des jeux qui seront sélectionnés devront confirmer leur présence (ou celle d'un représentant) aux Journées ludiques de Québec avant le lundi 8 mai 2017 à 23h59 (12 jours avant le concours), afin que ceux-ci soient éligibles aux Plateaux d'or 2017.

5.3. Les candidats qui confirmeront leur présence seront tenus d'apporter une maquette entièrement jouable de leur jeu accompagnée d'une règle du jeu imprimée. Une deuxième maquette est recommandée, mais non obligatoire, puisque la maquette ne sera pas disponible à l'évaluation du public pendant les essais du Jury.

6. PRIX DU PUBLIC (LE PLATEAU D'OR DU PUBLIC 2017)

Les auteurs dont les jeux seront sélectionnés, qui pourront être sur place (ou représentés) le 20 mai 2017 lors des Journées ludiques de Québec, seront éligibles au *Plateau d'or du public* 2017. Entre 10h et 18h, les candidats devront inviter les participants aux Journées ludiques de Québec à jouer à leur jeu sur la maquette apportée. Les participants se verront ainsi remettre un bulletin de vote sur lequel ils pourront inscrire une note d'appréciation.

À la fin de la journée, les votes seront compilés et le gagnant sera déterminé.

Les candidats auront l'entière responsabilité d'inviter les participants à expérimenter leur jeu lors des Journées ludiques de Québec. Il est suggéré aux candidats de limiter la durée des parties à 45 minutes par groupe de joueurs.

Des tables seront disponibles pour les candidats toute la durée des évaluations. Une seule table sera allouée par jeu soumis au concours.

7. PRIX DU JURY (LE PLATEAU D'OR DU JURY 2017)

Parmi les jeux sélectionnés, dont un des auteurs est présent (ou représenté) aux Journées ludiques de Québec le 20 mai 2017, le jury déterminera les cinq finalistes au *Plateau d'or du jury* 2017. L'annonce se fera aux auteurs par courriel ou par téléphone, et sur le site web des Journées ludiques le 10 mai 2017 (10 jours avant).

7.1. Jury

Le jury sera présent aux Journées ludiques de Québec, le 20 mai 2017, pour tester les maquettes des cinq jeux finalistes. Le jury comportera des professionnels du milieu des jeux et des passionnés de ce passe-temps. Le jury est composé de 3 à 5 personnes membres de l'industrie (éditeurs, distributeurs, créateurs et/ou passionnés).

7.2. Évaluation

Le jury commencera l'évaluation des jeux finalistes dès 10h le 20 mai 2017. Chaque jeu sera testé pendant une période de 90 à 120 minutes. Le jury aura au préalable pris connaissance des règles fournies par le candidat lors de l'inscription. Afin que les tests restent anonymes, aucun nom de créateur ne doit apparaître sur la maquette ou sur la règle de jeu. Le candidat ne sera donc pas non plus sollicité et n'aura pas à intervenir auprès du jury, de manière à garantir l'évaluation la plus objective possible.

7.3. Critères d'évaluation

Lors des évaluations, le jury portera particulièrement attention aux points suivants :

- Clarté des règles
- Intérêt du jeu
- Caractère novateur
- Efficacité des mécanismes du jeu
- Et bien surtout... plaisir procuré !

8. GAGNANTS DES PLATEAUX D'OR

Le Plateau d'or du public 2017 et Le Plateau d'or du jury 2017 seront officiellement annoncés et remis le 20 mai 2017 entre 20h et 21h, lors des Journées ludiques de Québec. Un certificat officiel sera remis aux lauréats des deux prix. La décision du jury est sans appel.

En cas d'édition, le créateur d'un jeu gagnant s'engage, d'une part, à faire figurer le logo du Plateau d'or sur la boîte du jeu et, d'autre part, à fournir deux exemplaires de l'édition, dédiés, au comité organisateur des Journées ludiques de Québec.